

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

UNION DE FACTORING

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

La société Union de Factoring publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Cabinet M.S Louzir (Mohamed LOUZIR) et FMBZ- KPMG Tunisie (Moncef Boussannouga Zammouri)

BILAN ARRETE au 31 Décembre 2012

(exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles et corporelles</i>	(01)	2 006 255	1 926 181
Moins: Amortissements		(1 155 508)	(1 031 512)
<i>Total des immobilisations corporelles et incorporelles</i>		850 747	894 669
<i>Immobilisations financières</i>	(02)	1 339 729	2 044 409
<i>Total Immobilisations financières</i>		1 339 729	2 044 409
<i>Autres actifs non courants</i>		34 288	59 108
Total des actifs non courants		2 224 764	2 998 186
<i>Affacturages et comptes rattachés</i>	(03)	89 259 846	79 718 200
Moins: Provisions & Agios réservés	(04)	(11 147 712)	(11 408 168)
<i>Autres actifs courants</i>	(05)	585 375	489 431
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	(06)	80 227	207 023
Total des actifs courants		78 777 736	69 006 485
TOTAL DES ACTIFS		81 002 500	72 004 671

BILAN ARRETE au 31 Décembre 2012

(exprimé en Dinars Tunisiens)

Capitaux propres et passif		Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Capitaux propres	Notes		
<i>Capital social</i>		15 000 000	15 000 000
<i>Réserves Légales</i>		248 619	248 619
<i>Réserves Fonds Social</i>		90 037	114 066
<i>Réserves Pour Réinvestissements exonérés</i>		1 000 000	1 000 000
<i>Réserves Pour Risques Généraux</i>		740 000	740 000
<i>Résultats Reportés</i>		(226 038)	(2 495 213)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(07)	16 852 618	14 607 472
Résultat de l'exercice		2 166 107	2 269 175
<i>Réserve spéciale de réinvestissement</i>		1 420 000	0
<i>Résultat après réinvestissement</i>		746 107	2 269 175
Total des capitaux propres avant affectation		19 018 724	16 876 647
<i>Emprunt Obligataire</i>	(08)	6 000 000	10 000 000
<i>Fonds de Garantie</i>		13 819 323	13 429 005
<i>Provisions Pour Risques et Charges</i>		345 000	56 429
Total des passifs non courants		20 164 323	23 485 434
<i>Adhérents et comptes rattachés</i>	(09)	3 328 636	789 430
<i>Autres passifs courants</i>	(10)	4 361 874	3 447 432
<i>Concours bancaires et autres passifs</i>	(11)	34 128 943	27 405 729
Total des passifs courants		41 819 453	31 642 590
Total des passifs		61 983 776	55 128 024
Total des capitaux propres et passifs		81 002 500	72 004 671

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Du 1 ^{er} Janvier Au 31 décembre 2012	Du 1 ^{er} Janvier Au 31 décembre 2011
Produits d'exploitation d'affacturage			
Revenus d'Affacturage			
Commissions d'Affacturage	(12)	2 984 038	2 262 642
Produits Financiers de Mobilisation	(13)	5 479 588	4 595 102
Autres Produits Financiers de Placement		15 180	66 662
Total des Produits d'Exploitation		8 478 806	6 924 406
Charges d'exploitation d'affacturage			
Charges Financières nettes	(14)	(2 440 327)	(2 278 305)
Total des Charges d'exploitation		(2 440 327)	(2 278 305)
Produit net d'affacturage		6 038 478	4 646 101
Autres charges & produits			
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages		241 785	963 341
<i>Dotations</i>		(92 935)	(318 327)
<i>Reprises</i>		334 720	1 281 668
Autres Produits d'exploitation	(15)	21 944	20 424
Frais du Personnel		(1 930 123)	(1 857 874)
Frais Généraux	(16)	(1 080 050)	(932 889)
Amortissement et Provisions	(17)	(462 112)	(213 368)
Total Autres Charges & Produits		(3 208 556)	(2 020 366)
Résultat d'exploitation		2 829 922	2 625 735
Impôt sur les bénéfices	(18)	(663 816)	(356 560)
Résultat net		2 166 107	2 269 175
Réserve spéciale de réinvestissement		1 420 000	0
Résultat après réinvestissement		746 107	2 269 175

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en Dinars Tunisiens)

Libellé	Du 1 ^{er} Janvier Au 31 décembre 2012	Du 1 ^{er} Janvier Au 31 décembre 2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissement reçus des Tirés	227 190 906	184 440 192
Financement des adhérents	(224 775 785)	(173 245 836)
Encaissements provenant des crédits à court terme (19)	95 050 000	65 950 000
Remboursement des crédits à court terme (20)	(92 800 000)	(75 250 000)
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel (21)	(3 519 182)	(3 171 916)
Intérêts payés (22)	(2 416 558)	(1 809 413)
Revenus des placements	53 467	300 222
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(1 217 152)	(2 786 751)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (23)	(82 858)	(30 093)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Financières (24)	700 000	700 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	617 142	669 907
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions		
Encaissements emprunts (25)	0	10 000 000
Remboursement emprunts (26)	(4 128 000)	(4 128 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(4 128 000)	5 872 000
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	(4 728 010)	3 755 156
Trésorerie au début de l'exercice	(8 616 597)	(12 371 753)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(13 344 608)	(8 616 597)

I - Présentation et principes

1.1 Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6.000.000 D) divisé en Un Million Deux Cent Mille actions (1.200.000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.000.000 D pour le porter à 10.000.000 D et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 12-03-2010, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5.000.000 D pour le porter à 15.000.000 D et ce, par l'émission de 1.000.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1.2 Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- ☐ Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- ☐ Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision pour dépréciation du compte affacturage conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire N° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents. De plus une dotation annuelle sera constatée intitulée provisions pour risques généraux.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les adhérents.

Les classes sont au nombre de 5 :

Actifs	Classe	Provision
Actifs courants	0	0%
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	0%
Actifs incertains	2	20%
Actifs préoccupants	3	50%
Actifs compromis	4	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

Classe 0- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

Classe 1- Actifs nécessitant un suivi particulier :

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2- Actifs incertains :

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe 1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- ☐ un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- ☐ l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, des problèmes de gestion ou des litiges entre associés, des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- ☐ La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- ☐ L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

Classe 3- Actifs préoccupants :

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les

caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4- Actifs compromis :

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Un adhérent est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

II – Notes Détaillées

1- Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation (Valeurs Brutes)	Au 31 Décembre 2011	Acquisition	Cession	Au 31 Décembre 2012
Logiciel profactor	90 000	0		90 000
Logiciel bureautique	120 475	8 338	0	128 813
Sous total immobilisations incorporelles	210 475	8 338	0	218 813
Bâtiment siège	926 691			926 691
Matériel de transport	143 986	40 600		184 586
Agencement & installations générales	186 629	1 917		188 546
Mobilier & matériel de bureau	122 429	2 925		125 353
Matériel informatique	335 971	26 294		362 265
Sous total immobilisations corporelles	1 715 706	71 736	0	1 787 442
Total	1 926 181	80 074	0	2 006 255

Désignation (Amortissements)	Amortissement antérieur	Amort au 31 Décembre 2012	Amortissement cumulé	VCN au 31 Décembre 2012
Logiciel Profactor	90 000		90 000	0
Logiciel bureautique	94 363	12 948	107 310	21 503
Amortissement immobilisations incorporelles	184 363	12 948	197 310	21 503
Amortissement Bâtiment siège	278 007	46 335	324 342	602 349
Amortissement Matériel de transport	49 262	32 446	81 708	102 879
Amortissement Agencement & installations générales	101 742	17 689	119 431	69 115
Amortissement Mobilier & matériel de bureau	89 117	7 423	96 539	28 814
Amortissement Matériel informatique	329 022	7 156	336 178	26 087
Amortissement immobilisations corporelles	847 150	111 048	958 197	829 244
Total	1 031 512	123 995	1 155 508	850 747

2-Immobilisations financières

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Participation capital risque ATD	1 300 000	2 000 000
Prêts	39 169	43 849
Cautionnements versés	560	560
Total	1 339 729	2 044 409

3-Affacturages et comptes rattachés

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Affacturages achats domestique	79 678 663	72 182 176
Affacturages achats export	1 745 866	1 792 855
Affacturages achats import	1 171 562	668 987
Affacturages effet à l'encaissement	6 663 754	5 074 182
Total	89 259 846	79 718 200

4-Provisions & Agios réservés

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Agios réserves	503 499	522 171
Provisions	10 644 213	10 885 997
Total	11 147 712	11 408 168

5-Autres actifs courants

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Personnel avances & acomptes	21 156	21 640
Etat impôts et taxes	379 953	219 720
Provisions pour remboursement CNAM	572	339
Débiteurs divers	14 827	13 632
Produits à recevoir intérêt ATD SICAR	15 180	66 662
Produits à recevoir /com. import	10 837	21 739
Charges payées ou comptabilisées d'avance	127 144	121 451
Prêts au personnel échéance moins d'un an	15 706	24 248
Total	585 375	489 431

6- Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
BNA agence du siège	21 495	21 495
Amen banque ag cun dépenses	77	120 453
ATB Saadi Unifactor fonds social	56 889	63 205
Caisses	1 767	1 871
Total	80 227	207 023

Les comptes bancaires font apparaître des suspens, antérieurs à 2012, à la fois débiteurs et créditeurs détaillés comme suit :

1. Des Suspens comptables ventilés en :

- Débits en comptes bancaires (*décaissements portés aux débits des comptes bancaires et non constatés en comptabilité*) pour **194 KDT** dont **135 KDT** provisionnés et **33 KDT** en cours de réclamation.
- Crédits en comptes bancaires (*encaissements portés aux crédits des comptes bancaires et non constatés en comptabilité*) pour **614 KDT**

2. Des Suspens Bancaires ventilés en :

- Débits Comptables (Encaissements Constatés en Comptabilité et non portés aux Crédits des comptes bancaires) pour **273 KDT** dont **112 KDT** en cours de réclamation.
- Crédits Comptables pour **111 KDT** (Décaissements constatés en comptabilité et non portés aux débits des comptes bancaires).

Courant 2011, un travail d'apurement et de justification des suspens de la Trésorerie a été engagé par la société. Ce Travail a permis à la société de constater d'importantes reprises sur provisions qui sont passés **de 257 KDT** au 31-12-2010 à **135 KDT** à fin 2012.

Eu égard du montant des encaissements portés aux crédits de nos comptes Bancaires et non comptabilisés, la finalisation des travaux d'apurements et la correction des écritures peuvent conduire la société à réaliser des produits sur les exercices futurs.

7-Capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Réserves pour Risques Généraux	Réserves pour Réinvestissements Exonéré	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total capitaux propres
Solde de clôture année 2011	15 000 000	248 619	114 066	740 000	1 000 000	(2 495 213)	2 269 175	16 876 647
Affectation du résultat 2010						2 269 175	(2 269 175)	0
Utilisation Réserves FS			(24 029)					(24 029)
Reclassement modification comptable en résultat reporté								
Résultat de la période							2 166 107	2 166 107
Solde de clôture 31/12/2012	15 000 000	248 619	90 037	740 000	1 000 000	(226 038)	2 166 107	19 018 724

8-Emprunt Obligataire

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Unifactor 2005	20 000 000	20 000 000
Unifactor 2006	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2008	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2010	10 000 000	10 000 000
Echéances a 1 an	(4 000 000)	(4 000 000)
Cumul Remboursements	(40 000 000)	(36 000 000)
Total	6 000 000	10 000 000

9-Adherents et comptes rattachés

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Comptes courants adhérents	2 224 148	187 516
Compte courant correspondant	1 104 488	601 913
Total	3 328 636	789 430

10-Autres passifs courants

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Affacturages règlements en plus	326 352	453 263
Provisions pour congés à payer	226 627	225 426
Etat impôts & taxes	829 331	97 588
Compte courant actionnaires	14	14
C.N.S.S	111 788	87 839
Créditeurs divers	295 239	165 960
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	909 978	717 455
Charges à payer	560 924	428 923
Emp oblig-charges à payer	475 624	683 495
Provisions p ind départ pdg	100 000	66 667
Provisions pour salaire à payer	314 261	299 257
Provisions pour dépréciation cptes débiteurs	70 209	39 048
Provisions pour dépréciation écart engagement	7 022	14 514
Provisions pour instances bancaires	134 505	167 982
Total	4 361 874	3 447 432

11-Concours bancaires et autres passifs

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Emprunts a(-) d'1an	4 000 000	4 128 000
Emprunt obligataire échéance 1an	4 000 000	4 000 000
Emprunt ATB CMT échéance 1an		128 000
Crédit à court terme	2 000 000	
Crédit relais-BNA		
Crédit direct à court terme-AB	2 000 000	
Mob. c .c .p Amen banque	4 108	4 108
Mob. c .c .p amen bank	4 108	4 108
Billet de trésorerie emprunteur	14 700 000	14 450 000
Bit emprunteur ATD	4 500 000	3 650 000
Bit emprunt. maxula	300 000	
Bit emprunteur Amen trésor	3 000 000	800 000
Bit emprunteur GO Sicav		1 000 000
Bit emprunteur Plac obligataire Sicav	4 000 000	7 000 000
Bit empr. Amen sicav	1 000 000	
Bit emprunt. Maxula placement	400 000	
Bit emprt. Amen Premiere Sicav	1 500 000	2 000 000
Bit emprt Sicav Axis trésorerie		
Banques	13 424 835	8 823 621
Bna agence du siege	7 055 257	3 226 468
Amen bank ag siege	3 281 127	2 132 043
Amen bank ag cun dépenses	14 997	0
Atb saadi	3 073 454	3 465 109
Total	34 128 943	27 405 729

12-Commissions d'Affacturage

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Commissions d'affacturages	2 898 659	2 188 580
Commission p. échéance impayée taxables	81 018	73 702
Commission sur sign. billet à ordre taxable	3 941	0
Commission sur avoir	420	360
Total	2 984 038	2 262 642

13-Produits Financiers de Mobilisation

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Produits Financiers de Mobilisation	5 653 439	4 331 725
(+) Ppca n-1	717 455	1 035 773
(+) Agios n-1	522 171	467 229
(-) Ppca n	909 978	717 455
(-) Agios n	503 499	522 171
Total	5 479 588	4 595 102

14-Charges Financières nettes

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Intérêt prêt ATB	3 720	10 826
Intérêt billet de trésorerie	929 624	820 330
Intérêt mob c c p Amen Banque	17 962	0
Commission de souscription	64 409	11 481
Emprunt obligataire intérêts	573 352	873 404
Emprunt obligataire autres commissions	6 878	12 941
Emprunt obligataire commission aval		(4 035)
Autres commissions de placement	133 764	93 801
Intérêts débiteurs comptes courants	711 468	460 866
Intérêt bancaire compte créditeur	(851)	(1 309)
Total	2 440 327	2 278 305

15-Autres Produits d'exploitation

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Profits exceptionnels	0	5 610
Profits non requérants	1 280	5 692
RECUP FRAIS JUSTICE	20 664	9 123
Total	21 944	20 424

16-Frais Généraux

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Achat de matières et fournitures	69 854	60 557
Loyer	24 706	23 565
Frais de Nettoyage et de syndic	11 943	11 147
Entretiens et réparations	16 498	23 425
Assurance	36 386	14 423
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	7 996	6 490
Formation et séminaires	25 846	11 680
Services informatiques	24 485	25 969
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	218 746	197 814
Publicités, publications, relations publiques	27 180	11 863
Frais de Déplacements-Bons de Restaurants	70 127	83 215
Frais postaux et de télécommunications	99 162	58 103
Services bancaires et assimilés	7 618	10 063
Frais d'Adhésion FCI	11 662	11 045
Frais d'Adhésion APTBEF	8 610	6 729
Frais & Commissions correspondant Etranger	21 057	17 137
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	104 324	29 856
Jetons de présence	96 250	135 000
Rémunération des Comités	96 250	90 000
Pertes non Requérantes	159	5 850
Impôts et taxes sur rémunérations	48 524	46 597
T.C.L	17 990	13 864
Droits d'enregistrement et de timbres	14 949	23 184
Autres impôts et taxes	19 730	15 313
Total	1 080 050	932 889

17-Amortissement et Provisions

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Dot aux amortissements des immobs incorporelles	12 948	22 034
Dot aux amortissements des immo corporelles	111 048	137 490
Dot résorption des charges à répartir	24 820	33 967
Dot aux provisions pour risque et charges	288 571	0
Dot / reprise sur provisions p congés payés	1 201	35 130
Dotation aux provisions pour indemnité départ PDG	33 333	33 334
Dotation aux provisions pour dep. actif courants	33 256	25 532
Dotation aux provisions sur dep. écart engagement	0	14 514
Dotation aux provisions sur instances bancaires	9 131	11 500
Reprises sur provision sur instances bancaires	(42 608)	(100 132)
Reprises sur prov. p Ecart Engagement	(7 492)	0
Reprises sur prov. p Débits Comptables	(2 096)	0
Total	462 112	213 368

18-Impôts sur les bénéfices

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Impôt sur les sociétés	663 816	356 560
Total	663 816	356 560

19-Encaissements provenant des crédits à court terme

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
AMEN BANK	2 000 000	
Amen première sicav	9 500 000	4 000 000
Amen trésor sicav	12 200 000	5 600 000
Atd	36 950 000	22 850 000
BHM DISTRIBUTION	0	1 000 000
BNA	4 000 000	0
Go sicav	500 000	3 000 000
MAXULA	1 400 000	0
Placement obligataire sicav	20 000 000	13 000 000
Sanadett		10 000 000
Sicav axis trésorerie	5 000 000	6 500 000
SICAV AMEN	3 000 000	0
SMART	500 000	0
AMEN BANK	2 000 000	0
Amen première sicav	9 500 000	0
Total	95 050 000	65 950 000

20-Remboursement des crédits à court terme

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Amen performance	0	(100 000)
Amen première sicav	(10 000 000)	(4 000 000)
Amen treso sicav	(10 000 000)	(8 300 000)
Atd	(36 100 000)	(24 850 000)
BHM DISTRIBUTION	0	(1 000 000)
BNA	(4 000 000)	0
Bte	0	(3 000 000)
Go sicav	(1 500 000)	(3 000 000)
MAXULA	(700 000)	0
Placement obligataire sicav	(23 000 000)	(13 000 000)
Sanadett	0	(10 000 000)
Sicav axis tresorerie	(5 000 000)	(8 000 000)
SICAV AMEN	(2 000 000)	0
SMART	(500 000)	0
Total	(92 800 000)	(75 250 000)

21-Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Personnel	(1 050 600)	(1 122 170)
Etat Impôt & Taxes	(1 041 210)	(845 458)
Fournisseurs et autres Tiers	(1 427 372)	(1 204 289)
Total	(3 519 182)	(3 171 916)

22-Intérêts payés

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Int billet de trésorerie	(784 276)	(706 601)
Autres commissions & intérêts	(851 060)	(597 584)
Int & commissions sur emprunts Obligataire	(781 223)	(505 228)
Total	(2 416 558)	(1 809 413)

23-Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Matériel de Transport	(40 600)	0
Logiciel bureautique	(8 850)	(24 134)
Agencement & installations générales	(2 958)	0
Mobilier & matériel de bureau	(30 450)	(5 959)
Total	(82 858)	(30 093)

24-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Remboursement Fonds Gérés 2005	700 000	700 000
Total	700 000	700 000

25- Encaissement d'emprunts

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Emprunt obligataire UF 2010	0	10 000 000
Total	0	10 000 000

26-Remboursement emprunts

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Emprunt obligataire uf 2005/1	0	0
Emprunt obligataire uf 2006	0	(2 000 000)
Emprunt obligataire uf 2008	(2 000 000)	(2 000 000)
Emprunt obligataire uf 2010	(2 000 000)	0
Crédit à moyen terme	(128 000)	(128 000)
Total	(4 128 000)	(4 128 000)

27-Note sur les engagements hors bilan

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Engagements Donnés	11 408 394	7 356 942
Engagements Imports données	9 958 394	7 356 942
Engagements Sans Recours données	1 450 000	-
Engagements Reçus	3 552 650	3 552 650
Garantie Réelle	3 409 650	3 409 650
Garanties Financières	143 000	143 000

28-Note sur les parties liées

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont voici les principaux volumes réalisés :

- L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT et un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 DT.
- La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT, un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 DT ainsi qu'une ligne de crédit en devises pour 500 000 Euros.
- L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 3 000 000DT et un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 DT.

29-Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28/02/2013.Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date. Sur la base de la revue des évènements postérieurs nous n'avons aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

I-Rapport Général

Union de Factoring

Ennour building Centre Urbain Nord
1004 TUNIS

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Union de Factoring comprenant le bilan au 31 Décembre 2012 faisant apparaître un total de 81 002 500 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 2 166 107 dinars et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie négative de 4 728 010 dinars et une trésorerie de fin de période négative de 13 344 608 dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne

en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société Union de Factoring au 31 décembre 2012, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Nous n'avons pas d'observations à formuler quant à la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2012.
- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Un rapport présentant les défaillances du système de contrôle interne a été remis à ce titre à la direction.

Tunis, le 18 Mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de DTTL

Mohamed LOUZIR

FMBZ-KPMG

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

II-Rapport Spécial

Union de Factoring

Ennour building Centre Urbain Nord
1004 TUNIS

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring,

En application de l'article 29 de la loi n° 2001- 65 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

La direction de la société nous a informés des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre de ces articles.

I- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont voici les principaux volumes réalisés :

- L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 Dinars et un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 Dinars.
- La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT, un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 DT ainsi qu'une ligne de crédit en devises pour 500 000 Euros.
- L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 3 000 000 Dinars et un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 Dinars.

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009 et révisée par décision du conseil d'administration du 16 Juillet 2012. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel net de 81 600 Dinars, d'une gratification de fin d'année, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 600 dinars par an.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration réunis en date du 09 Septembre 2011 pour un montant de 7 000 DT nets par administrateur.
- La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit et les membres du comité de crédit a été fixée par l'assemblée générale réunie en date du 09 Septembre 2011 sur proposition du conseil et a été fixée pour un montant de 7 000 DT nets pour chaque membre.
- La rémunération des membres du Comité des risques (créé en 2012) a été estimée pour un montant de 7 000 DT nets pour chaque membre.

Les obligations et engagements d'Union de Factoring envers ses dirigeants (tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 se présentent comme suit (en dinars):

	<u>PDG</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme	246 260	109 490	192 500	192 500
Autres avantages à long terme	0	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	33 333	100 000	0	0
Total	279 593	209 490	192 500	192 500

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 18 Mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de DTTL
Mohamed LOUZIR

FMBZ-KPMG
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI